



Lettre d'informations 31 août 2020 - Quelques nouvelles bagnolaises...

Prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le jeudi 3 septembre 2020 à 19h30 à la salle des Deux Joseph. Ce lieu permettra de respecter la distanciation physique. [Voici l'ordre du jour.](#)

Rentrée des classes à l'école publique communale

L'heure de la rentrée a sonné pour les élèves de l'école de Bagnols.

Retour en classe : mardi 1er septembre 2020 à 8h30 (ouverture du portail à 8h20)

L'équipe pédagogique et le conseil municipal se sont mobilisés pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles malgré le contexte sanitaire.

Toutes les informations pratiques ont été transmises par le directeur de l'école aux familles concernées.

Accueil d'une nouvelle employée communale

La mairie de Bagnols a le plaisir d'accueillir Fanny VIOLLE en tant qu'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Son recrutement fait suite au départ de Mélanie LAURENT.

Fanny VIOLLE a pour mission d'assister l'enseignante de la classe maternelle ainsi que d'assurer la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel. Bienvenue !

Info Gendarmerie - Actes de cruauté sur les équidés

Dans le cadre de l'information de la population, la gendarmerie de Val d'Oingt a transmis en mairie [le flyer suivant relatif aux agressions sur les équidés](#). La mairie est en contact avec la gendarmerie sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie si nécessaire.

Déclaration de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies

sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

Communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées (CCBPD)

- Pour information, Jean-François FADY assistera au bureau des maires de la CCBPD le mercredi 2 septembre 2020.

Informations des associations

- Le forum des associations de Val d'Oingt prévu le samedi 5 septembre 2020 de 9h à 13h à la salle des Fêtes du Bois d'Oingt est annulé. [Des informations relatives aux inscriptions sont disponibles sur le site de Val d'Oingt.](#)

- Le forum des associations de Theizé se tiendra le 4 septembre 2020 à la salle Michel Moriaud à partir de 18h30.

- Le forum des associations de Chessy et Châtillon est confirmé et se tiendra le samedi 5 septembre 14h-18h à la Salle du lac à Châtillon d'Azergues.

- Le forum des associations de Morancé se tiendra le samedi 5 septembre 2020 à partir de 9 heures sur la place de l'église.

Voisins de Bagnols

- La mairie de Theizé recrute un agent chargé de l'entretien et du ménage des bâtiments de la commune ainsi que de la surveillance de la pause méridienne à l'école. Il s'agit d'un mi-temps à partir du 1er septembre 2020. Une lettre de motivation et un CV sont à adresser au secrétariat de la mairie de Theizé, à l'attention d'Isabelle Granjon : secretariat@theize-en-beaujolais.com

- La mairie de Morancé organise la 1ère cérémonie de "Morancé a du talent". RDV le 5 septembre à 19h place de l'église.